

DE MONACO À SAINT-TROPEZ

N°21

PERSPECTIVE

L'ACTE DE BÂTIR

URBANISME / ARCHITECTURE / ENVIRONNEMENT / ART ET BATIMENT







Le nouveau centre nautique regroupe les activités de sécurité, de logistique, et de formation inhérentes à la pratique du nautisme. Ses espaces sont conçus pour en faciliter la synergie ainsi que l'accueil de différents publics, scolaires, et plaisanciers. Equipement emblématique pour la commune, il participe aujourd'hui à la vitalité du quartier balnéaire.

Afin de constituer un véritable « bâtiment paysage », son architecture fait corps avec l'environnement exceptionnel qui l'entoure, et suit les lignes du territoire existant composé d'horizons, de golf, de plage et de mer.

Le bâtiment est implanté le long de l'Avenue du Général de Gaulle. Côté voirie, sa façade s'intègre de manière cohérente et harmonieuse avec celle du restaurant voisin « La plage ». Il possède une entrée indépendante afin de conserver son identité propre. Côté plage, les corps de bâtiment s'étirent le long des enrochements. Leur hauteur et leur profondeur ont été modérées pour limiter l'impact visuel de la construction.

Une architecture en bois démontable –respect de la loi littoral- apporte légèreté et chaleur. Sur le plan environnemental, les matériaux durables, l'inertie du bâtiment, l'apport de lumière et la ventilation naturelle sont privilégiés. A l'intérieur, des ambiances feutrées et lumineuses, des couleurs naturelles, et une interpénétration douce entre espaces intérieur et extérieur invitent au bien-être.

Anne Thelot, Oliver van Bühren, et le Cabinet Olan Architectes sont spécialisés dans la rénovation de villas haut de gamme et la conception de centres aquatiques et piscines publiques.

OLAN Architectes
3 B Avenue de la Réale - 06590 Théoule
Tél. 06 51 24 79 69
Mail : olan@gmx.fr

